

Guide des aides économiques

Primes aux employeurs d'apprentis



Région Pays de la Loire

Objectif

Les entreprises pour l'effort qu'elles consentent pour l'accueil d'un apprenti (embauche et formation) et sa poursuite de formation au sein d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA), -les apprentis à trouver une entreprise d'accueil grâce au soutien financier qui lui est apporté.

Bénéficiaires

Les entreprises des Pays de la Loire accueillant des apprentis

Nature

Pour l'aide à l'embauche qui concerne les entreprises de moins de 20 salariés, la prime s'élève à 915 euros pour un contrat de niveau IV (BP, Bac Pro) et à 1050 euros pour un contrat de niveau V (CAP, BEP). La prime à l'embauche est majorée de 450 euros lorsque l'entreprise accueille un jeune rencontrant des difficultés scolaires ou sociales. Elle n'est pas versée pour les jeunes de moins de 16 ans au 31 décembre de l'année de la signature du contrat n'ayant pas terminé leur cursus du premier cycle de l'enseignement secondaire.

L'indemnité de soutien à l'effort de formation est versée à l'employeur à la fin de chaque année du cycle de formation.

L'indemnité de base est de 1000 euros par année de cycle de formation. Elle est majorée de 200€ si le maître d'apprentissage a suivi une formation d'une durée de 20h minimum. L'indemnité de soutien à l'effort de formation est conditionnée à l'assiduité de l'apprenti au CFA. Les absences injustifiées de l'apprenti ne doivent pas dépasser 30h.

Condition d'attribution

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un jeune et répondre aux critères fixés par les codes du Travail et de l'Education. (niveau du jeune, dernier diplôme obtenu, ef-

fectifs de l'entreprise...)

L'établissement accueillant des apprentis doit être implanté en Pays de la Loire, la formation de l'apprenti pouvant se dérouler dans un centre de formation d'apprentis hors Région. Les collectivités ne bénéficient pas de ces aides.

Contacts

Hôtel de la Région

1, rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9
Tél. : 02.28.20.50.00 - Fax. : 02.28.20.50.05
www.paysdelaloire.fr